

DISCOURS DU MAIRE
VŒUX AUX COIGNIERIENS
SAMEDI 21 JANVIER 2023

Madame la Sous-Préfète,

Madame la Députée, Chère Aurore,

Monsieur le Sénateur, Cher Martin,

Madame la Conseillère départementale, Chère Alexandra,

Monsieur le Conseiller départemental, Cher Grégory,

Monsieur le Président de SQY, Cher Jean-Michel,

Mesdames et Messieurs les Maires, Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les Elus du Conseil municipal de Coignières, Chers Collègues,

Mesdames et Messieurs les enfants du CMEJ, tout au moins ceux qui ne sont pas en classe de neige, Chers Enfants,

Mesdames et Messieurs les Représentants des autorités civiles et militaires

Monsieur la Commissaire Principale,

Monsieur le Chef du Centre d'incendie et de secours de Maurepas,

Monsieur le Vice-président de la Société des Membres de la Légion d'Honneur de Rambouillet,

Mesdames et Messieurs les Acteurs économiques : industriels, artisans et commerçants, forces vives de notre commune,

Mesdames et Messieurs les Coigniériennes et les Coigniériens,

Chers Amis,

Après deux années d'interruption, nous renouons enfin avec cette traditionnelle cérémonie des vœux. C'est donc pour moi et mon équipe, un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui dans les salons Antoine de Saint-Exupéry.

Cela ne veut pas dire pour autant que l'épidémie de Covid soit derrière nous, mais nous avons simplement appris à vivre avec. Les vaccins et les gestes barrière nous permettent de mieux endiguer sa propagation et de protéger de la meilleure manière possible les personnes fragiles.

Je profite de la présence du Président et des collègues de la Communauté d'agglomération pour souligner combien l'équipe que nous avons pu former au cœur de la crise sanitaire a permis, à l'échelle de notre territoire, de répondre au besoin de vaccination de nos seniors, puis des populations plus jeunes.

Nous allons aussi devoir apprendre à vivre avec un autre problème, celui d'une énergie chère. Le temps semble bien révolu où l'électricité et le gaz n'étaient que des données très accessoires dans la formation des prix des marchandises ou dans la gestion de nos équipements publics.

Dans l'année 2023, il nous faudra faire face à une augmentation exponentielle des prix de ces fluides. Autant vous dire que la réalisation du futur budget relève, notamment pour les collectivités territoriales qui ne bénéficient pas d'un véritable bouclier tarifaire, d'un périlleux numéro d'équilibrisme.

Pour vous donner un ordre d'idée : à Coignières, en 2021, notre facture globale d'énergie, tous équipements confondus, s'élevait à 380 000 €. En 2022, elle a atteint les 640 000 €. Elle pourrait, à la fin de l'année 2023, dépasser un million quatre cent mille euros !

1,4 million d'euros, c'est exactement ce que nous avons perdu depuis 10 ans en dotation globale de fonctionnement de l'Etat. Nous sommes même soumis à un traitement spécial, puisque nous lui verserons cette année 74 000 euros, auxquels il faudra ajouter les 500 000 euros du fonds de solidarité IDF. Autant dire que notre commune contribue largement à la solidarité nationale !

La solidarité n'est pas en soi un problème, mais qu'on laisse aux communes la possibilité de l'organiser en leur assurant l'autonomie fiscale suffisante. Ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui, puisque cette dernière, gouvernement après gouvernement, nous est rognée, alors que nombre de nos concitoyens rencontrent pour se loger, se déplacer, se nourrir souvent les pires difficultés.

Ne voyez pas, Madame la Sous-Préfète, une critique vis-à-vis de l'action que vous menez dans l'arrondissement de Rambouillet. Au contraire, nous n'avons jamais eu une représentante de l'Etat aussi proche des élus. Nous nous en félicitons. Le mouvement est autre, et vous n'en portez pas la responsabilité.

Les différentes lois de décentralisation depuis 1982 ont entraîné des transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales sans toujours leur donner les moyens réels de les exercer, malgré ces fameuses compensations à l'euro près ! Il semblerait alors que la décentralisation ait vécu, et que nous serions entrés depuis 2011 dans une phase de recentralisation de fait !

Il est vrai qu'en France la décentralisation du pouvoir n'est pas un mouvement naturel dans la mesure où la construction de l'Etat a précédé celle de la Nation, et cela dès le Moyen Age, avec l'action centralisatrice et unificatrice du pouvoir royal. Cette longue tradition, même bousculée dans les années quatre-vingt, à la vie dure. Pour autant, ce pour quoi les élus locaux aujourd'hui se mobilisent n'a rien d'un combat d'arrière-garde, puisqu'il s'agit de ce qui fait ni plus ni moins l'essence du « vivre ensemble » républicain : notre appartenance à une communauté nationale dont la commune est le cœur.

L'échelon communal est celui de la proximité, celui qui humanise la relation entre le citoyen et l'Etat. Il met les élus que nous sommes à portée d'engueulade, et c'est plutôt sain ! Nos petites républiques que sont nos communes ne constituent-elles pas la République ? Celle qui porte les promesses d'égalité, de liberté et de fraternité ! Valeurs universelles par excellence.

Partout dans le monde, où des peuples luttent contre l'oppression de régimes tyranniques, à l'exemple de celui des mollahs en Iran, ou résistent à l'agression armée d'un voisin, comme c'est le cas en Ukraine, ces valeurs sont convoquées et prennent tout leur sens. Allez dire aux femmes iraniennes et aux hommes qui les soutiennent que la liberté, l'égalité et la fraternité n'ont pas de sens ! Allez dire aux Ukrainiens engagés dans ce « vivre ou mourir », emprunté à la révolution française, qu'ils se battent pour rien face à l'envahisseur russe.

Continuons, contre vents et marées, comme nous le faisons à Coignières et dans bien d'autres communes, de cultiver et de faire grandir ces belles promesses républicaines ! Voltaire, en conclusion de son conte philosophique, Candide, n'invitait-il pas à cultiver son jardin ? Cette proposition, loin d'être une invitation au repli sur soi, est au contraire une exhortation à lutter contre la barbarie et à s'engager pour l'avènement d'un monde meilleur !

Ce n'est évidemment pas la crise de l'énergie qui va nous abattre. Avec mon équipe municipale, nous prendrons nos responsabilités, pour ne laisser personne au bord du chemin. L'abbé Pierre, auquel nous rendrons hommage cette année

à Coignières, ne disait-il pas que « la maladie la plus constante et la plus mortelle, mais aussi la plus méconnue de toute société, est l'indifférence. »

Ici, nulle indifférence, la solidarité communale jouera et nous serons particulièrement attentifs envers les plus fragiles. En revanche, il faut pour cela aussi que nous nous donnions quelques marges en réduisant notre consommation énergétique. Après tout, cela était déjà inscrit, au moins en filigrane, dans notre politique de transition écologique et sociale initiée depuis plus de trois ans.

Sans attendre l'exercice budgétaire, nous avons déjà pris un certain nombre de mesures d'urgence pour tenter de limiter les effets de cette inflation, et donc d'une potentielle hausse des impôts. Un plan de sobriété énergétique a été adopté en novembre 2022 par le conseil municipal. Il se traduit pour l'essentiel par une maîtrise des températures dans tous les bâtiments publics, la fermeture des équipements à 22h30, l'extinction de l'éclairage public entre minuit et cinq heures du matin, la révision du format de certaines manifestations et l'installation de minuteurs et sondes pour commander et mesurer à distance l'extinction comme la consommation d'énergie.

Nous comptons évidemment sur chacun d'entre vous, et plus particulièrement sur ceux qui utilisent régulièrement ou occasionnellement nos équipements publics pour se conformer le plus possible à de simples exigences de bon sens : bien fermer les portes, les fenêtres, les lumières une fois l'activité terminée. Il faut savoir aussi qu'en ne laissant pas en veille du matériel informatique, des imprimantes, des photocopieuses, des téléviseurs, nous pouvons économiser jusqu'à 6 à 7 % d'énergie.

Nous avons tous, ces derniers mois, fait des efforts puisque la consommation d'énergie a baissé de près de 10 % en France par rapport à l'année dernière. Cela nous évitera, outre une augmentation très importante de nos factures, les coupures d'électricité au moment des pointes de consommation. A ces mesures conjoncturelles, s'ajoutent des mesures plus structurelles que nous avons déjà largement anticipées depuis trois ans, comme le remplacement des ampoules classiques par des Led dans nos bâtiments.

Nous en accélérerons le mouvement en 2023. Par exemple, l'ensemble des projecteurs du stade de football seront remplacés. Nous devrions ainsi diminuer par trois la consommation d'électricité. Aujourd'hui la facture s'élève tout de même par an à environ 40 000 €. La réalisation dans nos équipements de travaux

de rénovation thermique est lancée. Cela avait débuté par le gymnase où nous avons pu baisser de 20 % la consommation d'énergie depuis sa réhabilitation.

Nous voyons bien dans ce domaine la nécessité de ne pas sacrifier l'investissement en attendant des jours meilleurs. Ce dernier nous permettant d'ailleurs de mieux contenir nos dépenses de fonctionnement.

Mais avant de tracer les perspectives de 2023, revenons sur le bilan de 2022.

L'année 2022 a été marquée par l'envol de notre politique de transition écologique et sociale. Nous avons inauguré notre premier jardin partagé géré par l'association Cydonia. Il est ouvert à l'ensemble des Coigniériens et offre déjà pour nos enfants des écoles un lieu de découverte de la nature et du travail des jardiniers. De la même manière, avec SQY, nous avons créé au Val Favry un espace d'éco-pâturage et un verger partagé. Fière de ses premières réalisations, Coignières a obtenu le label de « Territoire engagé pour la nature ». Il vient récompenser l'orientation prise depuis 2019 par la majorité municipale avec notamment sa politique de protection des terres agricoles, sa constitution d'un corridor de la biodiversité et sa gestion différenciée des espaces verts. La naissance aussi d'une instance participative comme la Commission consultative du patrimoine naturel n'est pas pour rien dans ce succès.

L'action sociale et l'insertion professionnelle ont été aussi des priorités de l'année écoulée. Afin d'être plus performants dans l'aide à dispenser et les services sociaux à proposer, nous avons réalisé avec le CCAS une analyse des besoins sociaux. Les résultats de cette enquête, dont nous avons fait un rendu lors d'une réunion publique, nous conforte dans l'idée que si Coignières peut être considérée comme une commune aisée, sa population est loin de l'être, avec notamment un taux de précarité et de pauvreté de 12%, soit la troisième commune après Trappes et La Verrière. L'accompagnement de plus d'une centaine de demandeurs d'emploi coigniériens par le service d'insertion professionnel que nous avons créé porte ses fruits : nous avons obtenu cette année près de 30% de retours à l'emploi et une identification de plus en plus forte à l'échelle de l'agglomération de l'action menée à Coignières. Une vraie synergie avec les différents partenaires et les entreprises du territoire existe désormais. Nous avons pu tenir avec succès notre deuxième salon de l'Orientation et de la Formation.

L'ouverture culturelle et le soutien à la jeunesse se sont poursuivis avec détermination. L'espace Alphonse Daudet a accueilli de nombreuses

manifestations, dont la fête de la ville qui cette année s'est largement ouverte au monde associatif en créant ce « village des associations ». Je profite de cette évocation pour remercier à nouveau tous les bénévoles dont l'engagement permet le maintien du lien social dans notre ville. Dans le même élan culturel, l'accès à la lecture s'est développé auprès de la jeunesse et les familles en intégrant l'opération nationale « Partir en livre » à notre rendez-vous familial « Un été à Coignières ». Dans le cadre de notre politique de la jeunesse, nous avons mis en place un stage BAFA en partenariat avec l'AEROVEN pour offrir la possibilité à nos jeunes de s'orienter vers l'animation. Toujours à leur intention, nous avons poursuivi notre aide au permis de conduire qui profite à une vingtaine de jeunes coigniériens par an.

Nous avons aussi engagé une politique de sécurisation des déplacements en ville en participant à la finalisation du schéma cyclable intercommunal. Toutes nos propositions pour étoffer notre réseau ont été prises en considération. Leur mise en œuvre prendra en revanche un peu de temps dans la mesure où SQY commence par les réseaux structurants : RN10 avec le RER vélo, mais aussi le long du RD 13 (entre Forum Gibet et le carrefour de la Malmedonne). Nous serons très vigilants sur les engagements pris à ce sujet et sur leur réalisation dans des délais raisonnables. Nous avons aussi finalisé avec le bailleur social Seqens, en concertation avec les locataires de la résidence des Acacias, un projet ambitieux visant à augmenter de manière significative le nombre de places de stationnement, tout en améliorant le cadre de vie des habitants : cheminements piétonniers, jeux pour les enfants, conteneurs poubelles enterrés... Un schéma d'extension des zones trente et d'aménagements spécifiques pour ralentir la vitesse dans les rues de Coignières a été pensé. Sa réalisation pratique a débuté par la rue du Mesnil cet été et s'est poursuivi à l'automne par le centre-ville. Pour finir, la modernisation et l'extension du réseau de caméras de vidéoprotection ont été actés. Les premiers remplacements vont débuter.

Comme vous pouvez vous en rendre compte, 2022 ne fut pas une année blanche. Nous avons aussi préparé les investissements de 2023, en finalisant les plans de financements et les dossiers techniques grâce à nos partenaires que sont : l'Etat, la région, le département, la communauté d'agglomération et la CNAV. Grâce à eux, et je les en remercie, notre financement communal ne dépasse jamais les 40%.

La rénovation thermique du théâtre devrait débuter en février avec le changement du bardage, l'isolation de la toiture et la mise en place d'une VMC

double flux. Nous devrions diminuer d'au moins 30 % notre consommation d'énergie. Au mois de juillet, les travaux du groupe scolaire Bouvet commenceront. Cette opération attendue a été inscrite au contrat départemental Yvelines + adopté en conseil départemental en novembre 2022. Je remercie le département, son président et nos conseillers départementaux qui ont suivi ce dossier. Nous isolerons les murs des bâtiments par l'extérieur, changerons un certain nombre d'huisseries, installerons, comme au théâtre une VMC double flux, et remplacerons les chaudières. L'objectif est de diminuer de 35 % notre consommation énergétique. A cela s'ajoutera encore, le changement des sols, la reprise de la peinture, la création d'un restaurant scolaire permettant de mutualiser l'accueil des élèves de maternelle et d'élémentaire, ainsi que l'installation d'un ascenseur extérieur pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR). Cette rénovation devrait considérablement améliorer le cadre de travail et de vie au sein de l'établissement.

Il ne faut pas oublier non plus les travaux que nous entreprenons pour nos aînés à la Résidence autonomie avec la rénovation de l'ensemble du rez-de-chaussée où notamment toutes les baies vitrées seront remplacées par des huisseries et du double vitrage beaucoup plus isolant. Les deux anciennes chaudières céderont la place à du matériel neuf et beaucoup plus performant d'un point de vue énergétique. Nous comptons sur 15 % de consommation en moins. Là encore pour le confort et la sécurité des résidents, les travaux ne se limiteront pas à la rénovation du rez-de-chaussée. Nous referons l'ensemble des salles de bain où des douches à l'italienne seront installées.

Comme vous pouvez le constater, et même si nous serons obligés de décaler certains investissements prévus au projet municipal, nous n'avons pas l'intention de nous morfondre ou de baisser les bras face à la crise énergétique. Au contraire, nous demeurons combatifs et entreprenants. C'est la seule solution, comme nous l'avons fait au plus fort du Covid, pour ne pas hypothéquer l'avenir et continuer de faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre et où chacun d'entre vous, quel que soit son âge ou sa condition sociale, a sa place.

Être maire ou membre d'un conseil municipal, dans de telles circonstances, n'est évidemment pas de tout repos. Mes collègues ici présents le savent. Il faut faire des choix, arbitrer parmi les priorités, veiller à maintenir autant que faire se peut la cohérence d'une action dont les grandes lignes ont été tracées par un projet que nous avons construit ensemble en 2019-2020. Je ne vous cache pas l'enthousiasme qui est le mien d'être à votre service et d'essayer, avec mon

équipe, ainsi que l'ensemble du personnel municipal, de vous rendre la vie plus facile. Je sais qu'il n'est pas toujours possible de répondre à toutes les sollicitations, mais sachez que nous faisons au mieux avec les moyens dont nous disposons.

Après avoir adopté en 2019 le PLU réalisé par l'équipe précédente, nous l'avons ensuite mis en révision conformément à la promesse faite lors de la campagne électorale de 2018. L'objectif est de mieux assurer la transition écologique de notre commune, de prendre en compte la requalification de la RN10 et de donner sens à la transformation nécessaire du quartier de la gare. Les premières concertations menées avec vous montrent la justesse de ces décisions et la nécessité d'agir. Le diagnostic est aujourd'hui posé et nous avançons dans la réalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui devrait être adopté avant l'été.

L'étude urbaine sur le quartier gare financée par SQY nous permettra de parfaire la concertation et ainsi de dégager des orientations communes dans l'intérêt des habitants et des acteurs économiques. Nous devons faire de ce secteur un lieu agréable à vivre, bien desservi en équipements publics (groupe scolaire, maison de quartier, square...) où piétons, cyclistes et automobilistes pourront se déplacer en toute sécurité. Il est vrai que nous n'aurons pas beaucoup de mal à faire mieux compte tenu de la situation actuelle. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un véritable défi : réaliser un écoquartier entre la voie ferrée, la RN10 et une zone Seveso. Qui dit mieux ?

En attendant la transformation profonde de ce secteur, nous développerons dès cette année un certain nombre de projets qui entreront dans ce que nous appelons de l'urbanisme transitoire. Le fait d'avoir la gestion de deux lieux (le 1 rue du Four à Chaux et le 167 RN10) va nous faciliter la tâche. Nous pourrions mettre rapidement à disposition des habitants deux espaces extérieurs (square et jardin), ainsi que deux bâtiments qui pourront abriter des projets citoyens (maison du projet, tiers lieu nourricier ou fabrique et espace de coworking...).

A la suite des travaux effectués rue du Mesnil, nous poursuivons, notamment sur l'avenue de la gare, des opérations de mise en sécurité afin de ralentir la vitesse des automobiles et de dissuader leurs conducteurs d'emprunter cette avenue comme voie de délestage de la RN10. Un diagnostic « en marchant » par la commission circulation et quelques habitants volontaires sera bientôt réalisé. Il permettra d'ajuster au mieux les mesures à prendre. Nous nous tournerons ensuite vers la communauté d'agglomération pour la réalisation de quelques

équipements de sécurité : chicanes, coussins lyonnais, passages pour piétons, marquages au sol, zone trente...

Depuis mars 2020, les épreuves se succèdent. Elles ne nous auront pas laissé beaucoup de répit. Heureusement que nous avons su préserver la plupart de nos moments de convivialité : du Forum des associations à la traditionnelle soirée en l'honneur des bénévoles, du marché de Noël au banquet des retraités, y compris cette cérémonie des vœux que certains auraient voulu que j'annule, pour donner je ne sais quel exemple de sobriété. Vous aurez remarqué toutefois qu'elle a pris un format un peu différent et que son coût a été divisé par deux par rapport à celui de 2020 !

Alors goûtons tout simplement la joie d'être ensemble, de partager un bon moment, de pouvoir échanger un verre à la main. L'année 2022 s'en est allée avec ses peines et ses joies, l'année 2023 nous ouvre les bras, elle sera largement ce que nous voulons en faire. Je la souhaite utile et agréable à toutes et tous. L'équipe municipale, quant à elle, poursuivra son travail avec détermination, comme cela est le cas depuis bientôt quatre ans.

Si « la fraternité n'est qu'une idée humaine » et « la solidarité, une idée universelle », selon Victor Hugo, il me plaît de penser que sans la fraternité, valeur républicaine par excellence, il n'y aurait pas de solidarité possible.

Aussi, c'est dans la fraternité que l'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023.

Qu'elle puisse vous permettre de réaliser les projets qui sont les vôtres, et peut-être, plus simplement, vous offrir quelques instants de vrai bonheur.

« On ne voit bien qu'avec le cœur », écrivait Antoine de Saint-Exupéry dans *Le petit prince*. Alors, à l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, je nous souhaite, d'avoir du cœur !

Et vous verrez, l'année sera belle.

Je vous remercie.